



60 rue Vergniaud
 75640 Paris CEDEX 13
 www.fo-com.com
 postes@fo-com.com

Négociations annuelles obligatoires 2009

C'est terminé !

Temps fort de la vie syndicale, la négociation annuelle obligatoire dans l'entreprise est l'occasion de faire entendre ses revendications sur les salaires, le temps de travail ou l'égalité hommes femmes et d'obtenir de nouvelles garanties conventionnelles pour les salariés.

**Le 1^{er} accord relatif aux NAO a été signé le 15 juillet 2009
 entre POSTE IMMO et les organisations syndicales !**

Après quelques échanges parfois difficiles, nous avons finalement obtenu gain de cause sur certains points, parmi lesquels :

- les salariés non-cadres bénéficieront d'une mesure générale de 1,3 % et d'une mesure managériale de 0,8 % ;
- les salariés cadres bénéficieront d'une mesure managériale avec plus de transparence dans l'attribution des augmentations individuelles. Tous les cadres auront au minimum une augmentation :

Augmentations des collaborateurs cadres de Poste Immo (hors augmentation salariale spécifique – point 4.3)

Appréciation	Intervalle 1 *	Intervalle 2 *	Intervalle 3 *
E (exemplaire)	2,5 % à 8 %	2 % à 6 %	1,5 % à 5 %
B (rôle tenu)	2 % à 6 %	1,5 % à 5 %	1 % à 3 %
À (partiellement adapté)	0,6 % à 3 %	0,5 % à 2,5 %	0,3 % à 2 %
D (insuffisant)	0 %	0 %	0 %

LA NÉGOCIATION,
 C'EST NOTRE FORCE

En outre, la Direction met en place une enveloppe supplémentaire de 50 000 euros pour remédier à certains écarts de salaires pour les salariés bénéficiaires du dispositif de la CDSP de LA POSTE du 10 septembre 2008.

► **L'engagement d'ouvrir des négociations sur la formation et le PERCO avant la fin de l'année 2009.**

Cet accord entre rétroactivement en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2009.

Pour ces raisons, FO a signé l'accord NAO !

Si toutes ces mesures vont dans le sens de nos revendications, tout n'est cependant pas rose sur la planète Poste Immo !

Ce qui doit être encore amélioré !

Le montant moyen d'augmentation reste encore faible pour une entreprise qui dégage autant de bénéfices.

Selon la Direction c'est la faute... au contexte actuel, **à la crise.**

Que ferions-nous sans elle !

Pourtant Poste Immo se porte très bien !

La cure d'amaigrissement ne s'applique pas de la même manière à tout le monde puisque les écarts entre les hauts et les bas salaires ne cessent de s'amplifier. Le Tangram, devise de l'immobilier : le but de ce casse-tête chinois étant de construire des figures avec l'ensemble des pièces, sans en laisser une de côté. Comment le Tangram Poste Immo peut-il constituer un pôle immobilier quand un certain nombre de salariés sont mis sur le bord de la route. Le refus d'une mesure générale aboutira à laisser de côté un nombre toujours croissant de salariés.

C'était un point dur de la négociation mais Poste Immo a malheureusement refusé d'évoluer sur cette question et nous le regrettons.

LA NÉGOCIATION, C'EST NOTRE FORCE

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations : NOM : ADRESSE :

OUI NON

PRÉNOM :

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

EMPLOYEUR : MAIL :

ÉTABLISSEMENT : DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : À, LE

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13

TÉL : SIGNATURE